



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

INFO RAPIDE

N°03 du 18 janvier 2024

Rendez-vous avec le Premier ministre

Le 16 janvier, Marylise Léon, Secrétaire générale de la CFDT, a été reçue par le Premier Ministre, Gabriel Attal, en présence de son directeur de cabinet, Emmanuel Moulin et du responsable du pôle social, Yann Gael Amghar. Marylise Léon était accompagnée de Yvan Ricordeau (Secrétaire général adjoint) et Jocelyne Cabanal (Trésorière).

Ce rendez-vous ouvrait la série de rencontres du Premier ministre avec les organisations syndicales et patronales en amont de sa présentation de politique générale. Il s'agit donc avant tout d'une première prise de contact pour présenter nos grandes priorités.

Au nom de la CFDT, Marylise Léon a rappelé le contexte et le moment particulier que nous vivons, le malaise ressenti dans le monde du travail, les entreprises comme les administrations, avec des ruptures, des bouleversements, qui nécessitent d'être pris en compte. 2023 a été marquée par un mouvement social historique. Tout ce qui a été exprimé lors de celui-ci n'a pas disparu. Les attentes sont toujours présentes. 2024 ne peut pas être une année de nouvelles tensions ou de tensions accrues.

Ce contexte montre l'importance de la négociation qui s'ouvre sur le Pacte de la vie au travail qui doit résonner comme une relance de l'ascenseur social. C'est capital. C'est pourquoi la CFDT attend une retranscription fidèle des négociations comme s'y était engagée Madame Borne. Le Premier ministre n'a pas caché la volonté de l'exécutif de mettre d'autres thèmes dans la future loi dont le périmètre serait donc plus large que les sujets actuellement négociés.

La réponse de la CFDT a été très claire : tout changement concernant le droit du travail doit faire l'objet d'une réelle concertation avec les partenaires sociaux pour qu'ils s'en saisissent et le négocient. Il ne peut s'agir d'un exercice purement formel.

Quel qu'ait été le contexte social début 2023, la CFDT a toujours été au rendez-vous des discussions avec le gouvernement.

Notre syndicalisme CFDT c'est le syndicalisme du quotidien et des avancées concrètes pour les travailleurs et travailleuses.

La méthode de construction des décisions publiques est donc fondamentale. Une décision ou une loi qui aura fait l'objet d'un dialogue préalable sera toujours plus efficace qu'une décision unilatérale. La CFDT est prête à discuter de l'ensemble des sujets si les règles du jeu sont bien formulées et respectées.

De ce point de vue, les évolutions sur les fonctions publiques doivent s'engager tout d'abord au travers de négociations. La pertinence d'une nouvelle loi sera à regarder à l'aune des évolutions nécessaires, ce qui à ce jour ne semble pas évident, voire dangereux pour la CFDT, surtout après avoir déclaré 2024 année blanche pour la rémunération.

Cette question de méthode rejoint l'alerte démocratique que nous avons lancée depuis plusieurs mois. La CFDT a toujours été claire dans sa détermination et ses actions pour contrer les idées d'extrême-droite. Dès le soir du 1^{er} tour de la présidentielle en 2017 comme en 2022, nous étions inquiets sur la stratégie de banalisation du RN. Nous sommes aujourd'hui en désaccord profond sur le contenu de la loi immigration, et la stratégie politique pour la faire adopter. Nous restons fidèles à notre histoire, nous avons déjà adopté nos éléments de positionnements sur les enjeux des futures élections européennes et nous y ferons aussi barrage à l'extrême-droite.

Question de méthode encore, la CFDT a abordé un dernier point introductif relatif aux futurs JO. La préparation des JO sur le volet social a associé les partenaires sociaux depuis le début, ce qui est positif. Mais c'est maintenant, dans la dernière ligne droite, que tout va se jouer. Il faut que l'ensemble des secteurs concernés, publics comme privés, négocient les mesures d'impact, ainsi que toutes les entreprises dont l'activité va être modifiée par l'organisation des JO (déplacements des salariés, accessibilité aux lieux à proximité des événements, etc.). Pour éviter les tensions cet été, il faut négocier les mesures rapidement.

La CFDT a rappelé à quel point le sujet du pouvoir d'achat préoccupe les travailleuses et les travailleurs. De trop nombreuses branches ont des minima en dessous du smic et ne jouent pas le jeu du partage de la valeur et du dialogue social. Certaines branches sont en effet en état de non-conformité depuis plusieurs années, certaines n'ont pas révisé leurs classifications depuis plus de 20 ans (13% des branches). Les rappels à la loi faits par le Ministère du Travail, les menaces de restructurations

administratives actées dans la loi Pouvoir d'achat de 2022 ne sont pas assez efficaces. Pour la CFDT, c'est la mise en place d'une conditionnalité des exonérations de cotisations sociales au respect de la loi qui permettra réellement de faire changer les choses. Une nouvelle impulsion forte doit être envoyée par le gouvernement en avançant rapidement sur la mise en place du Haut conseil aux rémunérations.

On ne peut parler pouvoir d'achat sans parler d'égalité salariale. C'est un axe de travail prioritaire pour la CFDT. Il doit nous permettre de refondre l'index pour qu'il soit plus efficace et qu'il concerne plus d'entreprises (et donc de salariés). La France doit transposer la directive européenne Pay Transparency.

L'importance du dialogue social pour la vie des entreprises nécessite aussi de lever les freins à son développement. Le rapport d'évaluation des ordonnances souligne son attrition. La CFDT demande notamment à ce que soit renforcés le nombre de représentants de proximité, le nombre de mandats successifs et que soient enfin reconnues les compétences acquises par l'exercice syndical. De plus la CFDT alerte sur la dégradation de la prise en compte des sujets de santé au travail dans les entreprises. C'est dangereux pour les travailleurs, comme pour les entreprises. Il faut renforcer les missions santé et sécurité au travail.

La CFDT vient d'adopter un Manifeste pour la transition écologique juste. Cet enjeu est fondamental pour la société et il concerne en premier lieu le monde du travail. Cette transition écologique doit être coconstruite démocratiquement, pour être juste et socialement acceptée. L'association des organisations syndicales est aujourd'hui le point faible de la planification écologique et de son opérationnalisation. La CFDT veut la garantie que les organisations syndicales soient associées aux politiques liées à la transition écologique. C'est la seule façon de construire l'acceptabilité sociale de ces transformations.

Marylise Léon a enfin alerté sur des secteurs en crise qui nécessitent des politiques publiques ambitieuses. Ont ainsi été évoqués les sujets :

- Le logement et la crise qu'il traverse ;
- La santé et la nécessité de décliner tous les actes du Ségur, comme d'unifier la convention collective de la branche associative sanitaire, sociale et médico-sociale (BASSMS) ;
- Le travail social et le besoin de mettre en place un comité de filière pour pouvoir passer à une mise en œuvre de son livre blanc ;
- Et bien sûr l'éducation.

L'échange avec le Premier ministre a donc été l'occasion de présenter les grandes priorités de la CFDT au début de l'année 2024. Cela a été particulièrement opportun avant son discours de politique générale. Chacun des points fera l'objet d'échanges plus précis avec les services de Matignon et avec la nouvelle Ministre du travail, que la CFDT rencontre pour la première fois vendredi 26 janvier matin